

Avis de constitution

SOCIETE « DYJECK MAURI SERVICES » en abrégé « DYMAU »

Siège ABIDJAN COCODY ABATTA EXTENSION NORD  
DERIERE LA STATION OLA ENERGY, Lot 5010, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DYJECK MAURI SERVICES » en  
abrégé « DYMAU »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée, et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'  
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ABATTA EXTENSION NORD  
DERIERE LA STATION OLA ENERGY, Lot 5010, Ilot 163

Dirigeant(s) M ADANZOUNNON MAXIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01461 du 05/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17385/GTCA/RC/2024 du 05/04/2024

